

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Avril 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le mercredi 04 avril 2018 dans la salle du Conseil, sous la Présidence de M. Christian CIERCOLES Maire.

Ouverture de la séance : 19 heures 00.

Madame Gael Kervern a été nommée secrétaire de séance.

**PRÉSENTS** : *MMES TULET, CARBO, CALMETTES, KERVERN, VOLTES.*  
*M. CIERCOLES, ANJARD, MARCHAND, VERDIER, GUITARD.*

**ABSENT NON EXCUSE** : *M. THURIES*

**PROCURATIONS**: *MME AUGER à M. VERDIER*  
*M. MONTALIEU à M. MARCHAND*  
*M. TIBAL à M. CIERCOLES*  
*MME BOUSSEMART à M. ANJARD*

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du précédent conseil en date du 28 mars 2018.

### **1- Mise à disposition gratuite pendant trois ans avec promesse de vente à l'issu de ce délai à la SCI SANTE GARIDECH.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour faciliter le stationnement des patients du cabinet médical et afin de ne pas encombrer les voies de circulation, il est opportun de procéder à une mise à disposition gratuite pendant 3 ans d'un terrain communal de 113 m<sup>2</sup> contigüe à la parcelle B 1970 dont la SCI Santé Garidech se porte acquéreur. Cette mise à disposition est assortie d'une promesse de vente à la fin des 3 ans, au prix de 170,00 € le m<sup>2</sup> soit 19 210,00 €.

En cas de non résiliation de ladite vente, la SCI Santé Garidech s'engage à restituer le terrain à la commune de Garidech dans l'état dans lequel il était lorsqu'elle l'a reçu.

**Voté à l'unanimité**

**Fin de la séance 19h30**